



Compte-rendu 9^e AUDIO covid19 du 3 juin 2020.

Point sanitaire :

- aucun agent n'est malade ou en quatorzaine

- concernant le déconfinement,

Le Disi a réaffirmé qu'il fallait agir avec prudence.

Il est d'accord pour que les agents en télétravail, s'ils le souhaitent, puissent reprendre en présentiel 1 ou 2 jours par semaine pour commencer. Le maître mot pour cette audio est la « progressivité ».

Un système de rotation peut également être mis en place entre les agents.

Mais il a insisté sur l'importance du respect des règles sanitaires, de la distanciation sociale.

De ses propres mots :

« Ne gâchons pas ce que nous avons mis en place ensemble, oui pour un retour en présentiel progressif mais organisé intelligemment en sécurité ».

Le télétravail pourra continuer cet été si l'agent le souhaite.

- il a précisé que cet été les colonies pour les enfants seront ouvertes.

- concernant les masques,

les masques (nbre :1200, lavable 10 fois) commandés directement par la DiSi arrivent enfin aujourd'hui. Chaque agent en aura 2.

Les masques jetables sont en nombre suffisant pour 15 jours au moins. L'évolution du stock est suivie chaque semaine afin de passer commande si nécessaire.

À notre question sur la pérennité de la distribution, l'approvisionnement continuera tant que la crise sanitaire n'a pas été décrétée terminée.

- concernant les lingettes et le gel,

pour la prochaine commande, des lingettes plus grandes et gel en 5l sont prévus.

- concernant le ménage,

des contrôles contradictoires sont organisés sur les sites en ce moment.

ESI Lyon => résultat conforme

ESI Meyzieu => prévu jeudi

ESI Nevers => en cours

ESI Clermont-Fd => aujourd'hui avec un résultat conforme

ESI Grenoble et Dijon => à venir, en lien avec les DD et Drfip locales. Nous reviendrons sur ce sujet à la prochaine audio.

Les anciennes grilles de contrôles qui figuraient au marché sont toujours utilisées, mais une attention appuyée est faite sur les nouveaux points de contrôle et du temps supplémentaire, 3h30 à 4h plutôt que 3h à Lyon par exemple.

Nous avons redemandé à avoir communication de la composition des produits utilisés.

Point par ESI :

Clermont-Fd,

- Depuis la semaine dernière, aucun changement significatif n'a été apporté par rapport aux télétravailleurs, aux agents en ASA et à ceux en présentiel.
 - Il n'y a pas plus d'agent à équiper en télétravail, pas de nouveau besoin.
 - À notre question sur une évolution prévue dans les semaines à venir,
=>7 programmeurs-stagiaires arriveront lundi 8 juin. Jusqu'à fin août, ils suivront leur formation avant de prendre leur poste au 1^{er} septembre dans un des services à l'ESI.
1 ou 2 collègues reviendront en présentiel pour les former.
- Sur la possibilité de respecter la distanciation sociale entre formateurs et stagiaires, il a été répondu qu'il n'y avait pas d'inquiétude à avoir car une réflexion a été menée sur l'organisation.
- Nous avons demandé si ces stagiaires feraient leur stage dans leur service d'affectation au 1^{er} sept. Si oui, ça bloquerait les collègues déjà en poste à l'ESI pour un changement de service.
- Le responsable de l'ESI a réaffirmé que la priorité sera donnée aux agents déjà en poste à l'ESI.
- Concernant la fréquentation du restaurant administratif, il a précisé qu'elle tournerait autour de 40 rationnaires.

Dijon,

- La situation des personnes en présentiel ne va pas bouger.
 - À notre question concernant la préparation d'un grand nombre de pc tiny pour la DDFIP de la Côte d'Or, les collègues de la CID ont pu en préparer une trentaine.
- La responsable de l'ESI a expliqué que les pc tiny étaient plus complexes et donc plus longs à préparer.
- Le restaurant administratif a ouvert hier à la DRFiP, voir si les personnes de l'ESI peuvent s'y rendre.

Lyon,

- Concernant la fréquentation du restaurant administratif, elle tournerait autour de 37 rationnaires.
 - Concernant une reprise par roulement en juin, le responsable de l'esi ne voudrait pas déstabiliser l'organisation actuelle. Donc il n'y a pas de changement depuis la semaine dernière. On s'accorde quelques jours de réflexion.
- Par contre, le roulement entre les agents se fera automatiquement avec le planning des congés.
- Quelques retours pour les services de l'AT PRO, solutions garde d'enfant et retour maladie
- Tous les agents vulnérables sont équipés, encore deux postes à remettre.

Nevers,

- Retour de 3 personnes sur site en plus par rapport à la semaine dernière,
- il reste toujours 3 collègues en ASA Covid, un seul pourra être équipé en télétravail, les 2 autres n'étant pas pour des raisons diverses en mesure de télétravailler.
- concernant le restaurant administratif, il n'est pas prévu sa réouverture. Le RIA est maintenant ouvert mais il est loin pour les agents de l'ESI.
- Les fontaines à eaux vont être remise en fonctionnement.
- On a remis à disposition des frigos pour les équipes, on va également mettre un micro-onde en place.

Grenoble,

- Politique de retour progressif comme pour les autres sites.
- concernant le restaurant administratif, comme il dépend de la DDFIP38, le responsable de l'ESI n'a pas trop de visibilité sur sa réouverture, peut-être mi-juin...

– des télétravailleurs reviennent en rotation, tout est fait dans le cadre d'un consensus avec des roulements et sous couvert de volontariat. Les derniers agents vulnérables non équipés viennent de l'être cette semaine.

Meyzieu,

- Pas de changement par rapport à la semaine dernière.
 - On recense une personne vulnérable, et peut être une deuxième
 - l'équipement en télétravail continue.
 - la DiSi a signé le devis concernant le changement de fenêtres par des fenêtres pouvant s'ouvrir pour certains bureaux.
- À partir du 8 juin, la production devrait à nouveau compter 2 équipes.

L'Inspecteur Hygiène sécurité a tenu à préciser que le télétravail n'est pas prévu pour un temps complet. La situation actuelle est exceptionnelle.
Il faut veiller à garantir le collectif du travail mais en préservant la sécurité sanitaire.

Nous sommes intervenus pour mentionner le message du DG du 29 mai, qui parle du retour au bureau de façon assez volontariste.

Le directeur répond qu'il ne forcera personne à revenir. Les personnes qui veulent revenir reviendront en premier.

Il motive ses propos en expliquant qu'il engage sa responsabilité.

Cela dit, on ne connaît pas à ce stade les décisions qui seront prises à la suite de la fin de l'état d'urgence sanitaire. Nous ne savons pas ce qui arrivera.

Nous avons fait remarquer au directeur que sa position semblait moins volontariste que celle du DG, il nous a répondu qu'il assumait.

Nous en prenons bonne note et ne manquerions pas, le cas échéant de lui rappeler ses paroles.

Concernant les agents en ASA pour garde d'enfants :

Si leur enfant ne peut pas être accueilli par la structure scolaire, les agents pourront soit télétravailler si c'est possible, soit transmettre une attestation de l'établissement scolaire ou mairie comme quoi leur enfant ne peut pas être accueilli et ceci jusqu'aux vacances scolaires.

Sur la communication concernant les modalités d'application de l'ordonnance sur les congés :

N'ayant reçu aucune réponse à notre mail (du 29 mai), nous sommes ré-intervenus.

Force est de constater que notre direction refuse de communiquer à chaque agent le nombre de jours qui lui seront retirés pour chaque période avec le mode de calcul.

Les raisons avancées sont les mêmes que la semaine dernière : l'application SIRHIUS ne faciliterait pas la tâche !

Nous pouvons être compréhensifs sur le manque de facilité. Mais en tant que représentants des agents, nous ne pouvons pas nous contenter de cette réponse.

L'agent est en droit d'avoir des explications afin de s'assurer qu'aucune erreur n'a été faite sur le décompte de ses jours de RTT-congés « volés ».

La direction ne devra pas être étonnée si des recours hiérarchiques sont déposés afin de faire appel au tribunal administratif.

Elle avance que si l'agent en fait la demande, elle lui communiquera les informations.

Il est inadmissible de ne pas avoir une communication systématique à chaque agent.

Pour plus d'explications, les représentants CGT renseigneront les agents qui le souhaitent.

Sur la déclinaison locale de la prime covid :

Nous avons demandé à avoir les informations.

La réponse du DISI a été sans appel : ce sera l'application de la note officielle et rien de plus.

Nous avons rappelé qu'à la CGT nous sommes pour que la reconnaissance de l'engagement et du travail des fonctionnaires se fasse par l'augmentation du point d'indice.

Cette prime risque fortement faire naître des conflits dans les services ce qui n'est pas souhaitable dans cette période difficile. Mais les directions sont loin du terrain !

Sur le mouvement local suite aux mutations :

Il est publié sur le site Ulysse de la DiSi.

Les dates d'ouverture pour saisir les vœux dans l'application ALOA y sont précisées.

Le référentiel des postes sera mis en ligne.

La direction précise que les vœux seront à saisir dans le cas où il y a plusieurs sites sur la même résidence d'affectation nationale :

- CID de l'Allier qui est sur plusieurs villes
- Clermont-Fd avec l'ESI et l'antenne de la DiSi
- le Rhône avec les 2 ESI (Lyon et Meyzieu) et la DiSi

La direction prévoit de réunir les OS en juin pour leur donner les explications sur les nouveautés de cette année.

Comme chaque année, chaque ESI procédera au recensement des agents qui souhaitent changer de service.

Les agents qui le souhaitent peuvent déjà contacter les représentants CGT de chaque site.